La réponse a révélé que les quatre provinces de l'Ouest, qui représentent 25 p. 100 de la population du pays, n'avaient bénéficié que de 8 p. 100 de la valeur totale des contrats accordés par le ministère.

Évidemment, le ministre a peut-être une réponse facile à cette accusation. Il peut dire que la plupart des industries qui produisent des systèmes d'armes et d'autres produits de ce genre sont situées dans d'autres régions du pays. Toutefois, je veux parler ici de la valeur totale des contrats accordés par le ministère, non seulement pour les systèmes d'armes, mais pour des pièces plus ordinaires et moins compliquées, pour les fournitures, les vêtements, les vivres et ainsi de suite. Je ne vois pas pourquoi on refuserait de reconnaître que, depuis des années, une partie extrêmement petite des contrats de premier ordre valant de 700 à 800 millions de dollars par an accordés par le ministère de la Production de défense a été adjugée à des entreprises de l'Ouest canadien.

Certains de ces contrats, évidemment, sont adjugés après un appel d'offres; on répondra donc que les entreprises de l'Est canadien offrent évidemment des prix plus bas. Cela ne répond pas à toute la question, car le ministère adjuge un bon nombre de ses contrats en régie intéressée, et certains d'entre eux sur la foi d'une soumission prévoyant des rajustements pour les dépenses imprévues. Toutefois, il est clair, je crois, que le ministère de la Production de défense accorde aux quatre provinces de l'Ouest, qui contiennent 20 p. 100 de la population, des contrats qui représentent seulement 8 p. 100 de la valeur totale des contrats adjugés par le ministère. La situation fluctue peut-être d'année en année, mais je défie le ministre de montrer qu'elle change sensiblement.

## • (4.00 p.m.)

Qu'une économie régionale soit tributaire des industries de production de défense, c'est une chance relative, à mon avis, car cela a des conséquences indirectes fâcheuses. Ces industries suscitent évidemment une énorme embauche et, par répercussion, une embauche indirecte considérable dans une collectivité. Bon nombre d'industries, nées de la production de défense, peuvent transformer leur exploitation en une production non militaire. Les industries ayant un fort élément quantitatif de recherche et de développement, se développent dans la périphérie des industries de production de défense, ce qui ne nuit certes pas à aucune économie régionale.

Cependant, je le répète, on constate certaines conséquences indirectes fâcheuses du fait que les régions du pays qui sont vraiment tributaires des industries de production de défense, pour employer une expression courante, tiennent un tigre par la queue.

La plupart des députés ont reçu depuis deux ou trois mois une brochure reproduisant des articles du Financial Post indiquant que la guerre au Vietnam accomplit des merveilles pour les entreprises canadiennes et l'économie du pays. Cela est surtout vrai des régions qui dépendent en grande partie des industries de la production de défense. Depuis 1963-1964, les exportations aux États-Unis de matériel de la production de défense ont augmenté en réalité de 100 p. 100. D'après la brochure, on prétend que le ministre aurait dit que, grâce aux contrats de la production de défense en 1966, de 13,000 à 15,000 Canadiens auraient été employés à plein temps et 110,000 autres personnes auraient été touchées indirectement par les contrats visant à l'expédition de ce matériel aux États-Unis.

Sans entrer dans toutes les considérations philosophiques relatives à la guerre au Vietnam, monsieur le président, je sais que tous députés souhaitent vivement qu'elle prenne fin sous peu. D'autre part, j'aimerais demander au ministre quels projets forment son ministère et le gouvernement pour s'occuper des employés qui seraient directement touchés, dans l'hypothèse d'une cessation des hostilités au Vietnam, et qui perdraient probablement leur emploi. Les usines qui fabriquent ce matériel produisent à plein rendement et même pendant des heures supplémentaires. Mais une fois la guerre terminée, elles ne fonctionneront plus à plein rendement et leurs équipes seront restreintes ou elles travailleront au ralenti. Certaines seront à deux doigts de fermer leurs portes. Même si nous souhaitons tous que la guerre finisse rapidement, le gagne-pain de milliers de gens en dépend, et j'aimerais savoir quels projets on a élaborés pour faire face à la baisse de production consécutive à la fin de la guerre. Je soupçonne qu'on n'a pas fait grand-chose à ce sujet. Certains continuent à manifester un vif enthousiasme du fait que nos ventes de production de défense aux États-Unis sont montées en flèche les deux dernières années. Je ne trouve rien à redire à l'accord relatif au partage de la production de défense qu'ont conclu le Canada et les États-Unis. Notre voisin d'outre-frontière est notre allié depuis des dizaines d'années. Franklin Roosevelt l'a appelé une fois, l'arsenal de la démocratie, et c'est toujours mon opinion.

Les premières années, les deux pays ont profité de l'accord relatif à la production conjointe de défense. Toutefois, la situation actuelle nous oblige à envisager non seulement les avantages économiques immédiats, mais aussi les implications morales et philosophiques. Nous nous sommes placés dans une situation sans issue. Au lieu de retenir le comité à ce stade-ci et d'accabler le